



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	33 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : 27 octobre 2023
Date d'affichage : 27 octobre 2023

SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le six du mois de novembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle d'honneur de Maringues.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Franck LE GOUGUEC (suppléant de Patrice DARPOUX), Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER

Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Jean-Jacques MATHILLON a donné pouvoir à Claude RAYNAUD
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à André DEMAY

Absents représentés :

Patrice DARPOUX

Absents :

Stéphane BARDIN, Catherine CUZIN, Roland GENESTIER, Stéphane HOUSSIER, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Denis BEAUVAIS

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2023-117 : INSTITUTIONS - DESIGNATIONS DE REPRESENTANTS SUPPLEANTS AU SEIN DE L'EPF-SMAF

Rapporteur : Claude RAYNAUD

La communauté de communes Plaine Limagne est adhérente à l'EPF Auvergne. Les représentants à l'EPF-Smaf ont été désignés le 27 septembre 2021 avec la délibération n°2021-125. Deux sièges de suppléants sont vacants. Ses statuts prévoient à l'article 5 que le conseil communautaire doit désigner 15 délégués titulaires et 15 délégués suppléants pour représenter l'EPCI au sein de l'assemblée générale de l'établissement. Les délégués titulaires et suppléants sont désignés par les conseillers communautaires parmi les membres des assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre ou des membres des assemblées délibérantes de leurs communes membres.

Suite à la démission de Perrine PEREIRA-LAROCHE (Vensat) et de Michelle RAYE (Mons), il est nécessaire de nommer 2 nouveaux suppléants.

Sont proposés pour représenter la communauté de communes Plaine Limagne au sein de l'EPF-Smaf, Nadine DURAND (Mons) et Philippe PRADIER (Vensat). La liste des représentants de Plaine Limagne se propose comme suit :

Titulaires (15)	Suppléants (15)
Jean-Paul VIVIER	Alain FAUGÉRAS
Emmanuel BOUHIÉ	Christine JAFFEUX
Marc CARRIAS	Raphaël MARTINEZ
Denis BEAUVAIS	Emilie GOURBEYRE
Didier CHASSAIN	Nadine DURAND
Damien PETIT	Jean-Luc TIXIER
Jean-Jacques MATHILLON	David GAYET
Laurent GAILLOT	Pascal LABBE
Gilles MAS	Laurent JAHARD
Gérard MARTINEZ	Christian CHAVAROUX
Ornella CHARTIER	Philippe PRADIER
Patrice DARPOUX	Audrey VENIAT
Bernard MANILLERE	Christelle CHAMPOMIER
Laurence SOULERAS	Rémy PETOTON
Marie-Pierre BOURDIER	Alexandre ZAJAC

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de désigner tel que ci-dessus les représentants de la communauté au sein de l'EPF-Smaf
- d'autoriser le président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le président,

Claude RAYNAUD

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 15 Novembre 2023.

Le président,